



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ordre du jour

Question écrite n° 46365

Texte de la question

M. Dominique Tian attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, sur l'examen par le Parlement du prochain projet de loi dit « santé publique », destiné à mettre en œuvre la stratégie nationale de santé. Sur un site gouvernemental dédié à ce sujet, il est indiqué que l'été 2014 sera consacré au vote de ce projet de loi. Compte tenu du retard pris pour la révision de la dernière loi quinquennale de santé publique de 2004 et de l'ampleur des réformes annoncées (permanence des soins, class actions en santé, réorganisation des vigilances, démocratie sanitaire, etc.), il lui demande de bien vouloir lui confirmer ou infirmer les données de ce site gouvernemental. Il importe de savoir en effet si le Parlement pourra se prononcer autrement qu'en session extraordinaire estivale sur des sujets majeurs pour nos concitoyens, qui mériteraient que le législateur puisse travailler de manière plus sereine que la méthode qui semble en préparation.

Texte de la réponse

Au terme de la procédure législative, le projet de loi de modernisation de notre système de santé a été définitivement adopté par l'Assemblée nationale le 17 décembre 2015. La loi no 2016-41 de modernisation de notre système de santé a été publiée au journal officiel de la république française le 26 janvier 2016.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Tian](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46365

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Relations avec le Parlement

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 décembre 2013](#), page 13097

Réponse publiée au JO le : [11 octobre 2016](#), page 8222